

Statistique de l'aide sociale en Suisse

- Statistique financière de l'aide sociale au sens large: résultats 2016
- Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2018

Les dépenses de l'aide sociale au sens strict – appelée aussi aide sociale économique – ont progressé en 2016 de 3,9% en termes nominaux pour atteindre 2,7 milliards de francs.



Evolution sur trois ans. La hausse avait été de 2,1% en 2015 et de 5,6% en 2014. L'accroissement des dépenses est dû, comme l'année précédente, en partie à l'évolution du nombre de personnes assistées. Les dépenses se sont élevées à 9961 francs par bénéficiaire en moyenne, soit une augmentation de 1% par rapport à 2015.

Prestations sociales globales. Par rapport aux dépenses totales de toutes les prestations sociales, qui se montaient en 2015 à 162 milliards de francs selon les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS), l'aide sociale au sens strict représentait une part de 1,7%.

Aide sociale au sens large. La Confédération, les cantons et les communes ont dépensé 8,2 milliards de francs pour l'aide sociale au sens large, dont 59,9% (4,9 milliards de francs) pour les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI et un tiers pour l'aide sociale au sens strict. Le reste des prestations de l'aide sociale au sens large (aides aux personnes âgées ou invalides, aides aux chômeurs, aides à la famille, avances sur pensions alimentaires et aides au logement) ne représentaient ensemble que 6,8% des dépenses. Ce groupe de prestations n'est pas octroyé dans tous les cantons, et il arrive certaines années que des prestations nouvelles soient introduites ou que des prestations existantes soient supprimées.

Parts des contributions financières. En 2016, 44,6% des dépenses de l'aide sociale au sens large ont été financées par les cantons, 36,8% par les communes et 17,9% par la Confédération.

[Source OFS](#)